L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
LUNDI, (MATIN,) 13 DÉCEMBRE 1830.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 13 décembre.

Du transfert de l'Assemblée-Générale de cet Etat à la Nlle.-Orléans.

Que ce transfert soit considéré comme presque certain par tous les hommes d'un esprit juste et impartial de cet état, c'est ce dont nous ne doutons pas ; et nous envisageons cette mesure comme étant d'une impérieuse nécessité ; nous ne nous fondons pas, néanmoins, sur les mêmes raisons que quelques défenseurs de cette opinion; car nous ne désirons ni ne voudrions demander ce transfert dans l'intérêt de la ville ; non, la Nouvelle-Orléans jouit déjà d'une trop grande prospérité, pour désirer d'ôter à une ville quelconque de cet état ce que celle-ci pourrait croire utile à son avancement ; mais nous défendons cette mesure comme étant essentiellement réclamée par l'état : nous croyons qu'une mauvaise politique seule a pu consentir au transfert de l'Assemblée-Générale de cette ville à la Fourche, lieu non pas seulement incommode, mais tout-à-fait inconvenant pour y tenir la session des deux chambres, et totalement dépourvu des moyens de loger et d'entretenir de la manière la plus humble, ceux mêmes de nos representans dont les habitudes sont le moins recherchées. Quant à l'idée, qu'il faut que durant la session de l'Assemblée-Générale le législateur soit tenu dans une retraite continuelle, nous la considérons comme ridicule; néanmoins, le motif principal qui décidera le retour de la Législature à la Nouvelle-Orléans, est la conviction partagée par tous les représentans les mieux informés, que le transfert à Donaldson n'avait pas été bien pesé, puis qu'il est maintenant prouvé qu'il est peu judicieux et contraire aux intérêts des individus eux-mêmes, aussi bien qu'à ceux de leurs constituents ; car, qu'en résulte-t-il ? Il n'y a pas un membre, qu'il soit planteur, légiste ou négociant, qui n'ait en ville, à l'époque de la réunion de la Législature, des affaires importantes et pressantes; et s'il dévoue religieusement son temps à la Législature pendant la session, à une certaine de cette ville, il agit contre ses devoirs privés et sacrifie ses intérêts personnels ; et, pour faire ses affaires indispensables, il se voit encore dans la necessité de faire un nouveau sacrifice, en s'absentant de sa famille, de son habitation, ou en négligeant ses opérations commerciales, pendant assez long-temps ; tandis que, si l'Assemblée-Générale se réunissait et siegeait à la Nouvelle-Orléans, chaque jour le soir et le matin, tout membre actif et intelligent pourrait s'occuper de ses propres besoins, sans qu'il en résultât aucun tort pour l'etat, et sans se mettre dans le cas de laisser le sénat ou la chambre dans l'impossibilité de poursuivre ses travaux faute de *quorum*. Eh a-t-il été ainsi à la Fourche ? non, quelques membres ont obtenu des conges d'absence pour aller s'occuper de leurs affaires, d'autres en ont pris la permission, d'autres sont tombés malades: de manière que, par ces causes, les travaux de la législature ont été non seulement retardés, mais quelquefois tout-à-fait arrêtés. Donc, quand les intérêts du peuple, ceux de ses représentans et des officiers de l'Assemblée-Générale réclament un changement, pourrait-on hésiter.

—La malle de samedi ne nous a rien appris d'interessant.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 17 octobre.

Le marquis de Tommasi et M. Caroprese s'opposent, dit-on, formellement à ce que le malheureux Galotti soit renvoyé en Corse.

—On assure que l'argivee des Autrichiens dans les états napolitains est ajournée. Il paraît que le prince de Metternich s'est arrêté dans ses projets, et que les troupes autrichiennes ne dépasseront pas les frontières du royaume lombardo-vénitien.

—On écrit de Mayence, 6 octobre :

"Quatre cents canonniers prussiens sont arrivés ici aujourd'hui. On attend encore un régiment autrichien, mais il n'arrivera que vers le 24 de ce mois. Il y a une grande activité pour les travaux des fortifications; on travaille même les dimanches."

—On écrit de Carlsrhue, 9 octobre :

"M. Franchet est arrivé ici depuis peu, et il n'est sorte de nouvelles alarmantes qu'il ne cherche à répandre sur l'état de la France. Il faisait circuler ces jours derniers que la ville de Strasbourg s'était révoltée contre l'autorité du roi des Français, et qu'elle avait proclamé la république. Pour qui connaît l'esprit sage et modéré des Strasbourgeois, rien n'était plus ridicule qu'une pareille nouvelle : mais, aux yeux des étrangers, il n'en est pas ainsi, et ces mensonges produisent toujours quelque effet fâcheux pour la France. Pour la fabrication de ces bruits absurdes, M. Franchet ne manque pas d'aide; il a pour renfort un certain Mr. de Frenilly et une vieille comtesse du faubourg Saint-Germain. C'est là que s'élaborent tous les contes qu'il fait débiter dans nos cercles. Il est aussi en correspondance très active avec Paris. Chaque jour, il y envoie un grand nombre de lettres, et il en reçoit une quantité à peu près égale. Sa femme vient, en outre, de partir pour Paris, afin d'activer le zèle des correspondans. Les efforts de M. Franchet et consorts pour appeler contre leur patrie la haine étrangère seraient, au surplus, de peu d'importance, si l'on ne voyait leur salon fréquenté par de grands personnages du pays, et si la France se trouvait représentée par des gens plus dévoués à l'ordre de choses actuel. Mais, que ne peut-on pas craindre en songeant que ceux qui devraient déjouer toutes les manœuvres des ennemis du gouvernement hésitent à porter eux-mêmes les couleurs nationales!"

—*L'Avenir*, journal qui paraît aujourd'hui pour la première fois, dont le célèbre abbé de Lamennais est le principal rédacteur, contient ce qui suit :

Reconnaissance du roi des Français par N. S. Père le pape.

Rome a reconnu Louis-Philippe ! Quoique cet acte émane du souverain temporel, et non du pontife, il est néanmoins rassurant pour la conscience des chrétiens: car lorsque le pape agit comme prince, il consulte aussi sa conscienne de chrétien et d'évêque: il pèse le droit et le fait; il n'oublie pas que, père commun des fidèles, ses actes même humains doivent être dirigés par une prudence qui ne compromette aucun des vrais intérêts de ses enfans, et par une justice plus élevée qui gouverne les autres puissances de la terre.

Rome est le mieux placée pour saisir les événemens dans leur grandeur et dans leurs vrais rapports avec l'avenir des peuples. Nul cabinet n'a des traditions plus anciennes et une habitude plus longue des vicissitudes politiques; du haut du Vatican, les papes ont tout vû naître, tout vû mourir ; et, s'il est un lieu dans le monde où les révolutions laissent l'esprit maître de ses prévisions, le chrétien plus libre, le souverain plus ferme, ce doit être Rome. Pour nous, sa réconnaissance est un appui que nous recevons avec joie ! Dans le silence universel qu'a fait l'orage, nous avions besoin d'entendre cette voix puissante que rien n'étonne, parce qu'elle a tout dit.

—Nous donnons un extrait d'un journal publié au Caire; c'est une traduction faite par un des jeunes Egyptiens qui étudient à Paris :

"Le vice-roi a fondé un collége où l'on enseigne la science de l'agriculture et de l'administration ; il contient 120 élèves ; Mohamed-Effendi en est le directeur. On a les classés selon leur capacité, et suivant leur âge; ils reçoivent une somme plus ou moins forte pour subvenir à leur entretien.

"On leur enseigne la grammaire arabe, le persan, les mathématiques. On leur donne à copier les ordonnances du divan, et ils font les analyses des discussions du conseil. Déjà trente-neuf élèves sortis de ce collége sont employés à l'administration dans les provinces."

—On mande de Madrid:

"Une quarantaine de muletiers se sont réunis dans une auberge hors de la porte d'Alcala et ont demandé à dîner. C'était un jour maigre, l'aubergiste n'aurait pu se procurer de la viandre de boucherie ; il ne leur servit que du *gras-double*. Nombre de gens préféreraient des huitres, du poisson et des primeurs, plutôt que de se damner ou de s'exposer à des peines de police en faisant un aussi détestable repas. Les muletiers n'avaient probablement point la liberté du choix.

"M. Zorila, sous-intendant de police à Madrid, fut instruit de ce fait. Il aurait dû se borner à informer contre le maître de l'hôtellerie, le seul délinquant aux termes du réglement de police ; mais, pour atteindre un grand nombre de coupables, il s'avisa de transformer un fait aussi simple en une conspiration contre le gouvernement, et en une tentative pour rétablir la constitution des cortès. Vingt-neuf individus furent arrêtés, cités dans les cachots et traduits devant la cour de Castille.

"Ce tribunal, non seulement les a absous, mais les a autorisés à prendre à partie M. Zorilla, et réclamer contre lui des dommages et intérêts."

—La tragédie *Jenius Brutus*, de M. Audrieux, vient de paraître avec une préface et une dédicace conçue en ces termes:

"Vittoria Alfieri a dédié sa tragédie de BRUTUS *al populo italiano, libero futuro*, au peuple italien, qui deviendra libre.

"Je dédie la mienne au peuple français, devenu libre."

—Le mercredi, 28 juillet, le duc de Raguse avait compris toute l'importance du mouvement révolutionnaire. A chaque instant, les courriers se succédaient de Saint-Cloud à Paris, et de Paris à Saint-Cloud. Charles X, toujours plus obstiné; répondait: "*Ne vous troublez pas; ce ne sera rien... Encore un quart d'heure, et tout sera fini.*—Mais, Sire....—*Allons donc! c'est une répétition de l'échauffourée de la rue St.-Denis. Voyez d'ailleurs M. de Polignac.*"

Celui-ci était aux Tuileries.... Son obstination n'était pas moins grande que celle de son *maître*.

Alors un homme, que sa franchise avait fait éloigner dans ces derniers tems du palais des Tuilleries, va trouver le duc de Raguse, et lui propose un parti énergique.

A chaque coup de canon, le maréchal semblait éprouver une peine profonde. Son poing se fermait, sa figure éprouvait des contractions, et il s'écriait en se promenant : "*Quel position! grand Dieu!*....—Eh bien sortez-en, reprend alors le veillard dont nous taisons le nom.—"Et par quel moyen?—Le voici. Les ministres sont encore là, aux Tuilleries, prenez sur vous d'arrêter toute effusion de sang, et saisissez-vous des ministres. Qu'ils soient enfermés, enchaînés si c'est nécessaire. Dites un mot, et je m'en charge." Le maréchal parait écouter cet avis... Mais bientôt son trouble se redoublit, son agitation augmente. "Eh bien, décidez-vous, lui dit le vieillard.—*Mais cet habit*, s'écrie le maréchal, *il y a mille huit quatorze sur cet habit!*" et en même tems il frappait sur ses broderies "*Oui*, lui dit son interlocuteur avec force, *oui, il y a de la boue sur votre habit; mais vous ne le laverez pas en le trempant dans du sang!*"

Dans ce moment même, un ordre arrive de Saint Cloud pour prescrire au maréchal de TENIR FERME!

Le maréchal était complètement *démoraliste*. La fatalité fit la plus forte.

Ces détails nous viennent de la source la plus certaine. Nous ne pouvons pas douter de leur authenticité. (*Courrier des Tribunaux.*)

PAYS-BAS.

GAND, 14 octobre.

Telle paraît être la fermentation du Brabant septentrional, que l'ancien gouvernement, hors d'état de dompter les catholiques de cette partie des Pays-Bas, s'estimerait trop heureux d'assurer la retraite de l'armée hollandaise qui infeste encore le territoire de la Belgique. C'est à cet effet qu'une partie des troupes du general Cort-Heiligers se sont dirigées de Maestricht sur Bois-le-Duc. Catholiques et protestans sont aux prises à Utrecht. L'exaspération est grande à Breda ; les populations catholiques de la Zelande expriment ouvertement leur sympathie envers leurs coréligionnaires du Midi, et pourraient réagir à leur tour sur l'esprit des nombreux catholiques qui habitent la vieille Hollande. Enfin, les partisans du stathoudérat se remuent à Amsterdam ; le libéralisme se prononce sur d'autres points ; l'égoïsme même répudie la tyrannie des Nassau, depuis que l'exploitation de la Belgique ne peut plus être le prix d'un servile abaissement : et l'organisme ose nous menacer encore!

ANVERS, 13 octobre.

S. A. R. le prince d'Orange s'est rendu aujourd'hui dans les cantonnemens du 8e. régiment de hussards, composé presqu'en entier de Belges, et leur a adressé l'allocution suivante :

"Officiers, sous-officiers et soldats natifs de la Belgique, j'ai appris que la grande question qui s'agite, de la séparation de la Belgique et de la Hollande, sème de l'inquiétude dans vos rangs, et pourrait vous entraîner dans de graves erreurs. Je me suis donc empressé de venir vous voir, comme celui qui vous aida, aux champs des Quatre Bras et de Waterloo, à conquérir votre indépendance nationale, les armes à la main. Maintenant, mes amis, dans la question de la séparation, qui doit se décider définitivement sous peu, il s'agit d'empêcher que le sang des Belges ne coule de nouveau. Ma mission étant une mission de paix, que l'on réponde à mon appel qui vous est connu par ma proclamation du 5 octobre, et nous rentrerons dans le calme, et tout trouble cessera. Défenseurs de la patrie! restez fidèles à vos drapeaux, et attendez avec confiance le résultat de mes efforts."

ANGLETERRE.

POSSESSIONS ANGLAISES.—*Malte*, 25 *sept.*

(Correspondance du *National.*)

La frégate égyptienne qui a porté à Constantinople les huit cent mille Talaris (quatre millions de francs), partie du tribut annuel que paie le pacha d'Egypte à la Porte-Ottomane, a reçu à son bord, en retournant à Alexandrie, l'officier turc porteur du firman du sultan Mahmoud qui réunit le gouvernement de l'île de Candie au pachalik d'Egypte, et nomme Méhémet-Ali gouverneur de cette île. Ce vice-roi est chargé de reconquérir à la domination ottomane les places occupées par les Grecs sur le territoire crétois.

L'ambition de Méhémet-Ali est aujourd'hui pleinement satisfaite. Jaloux depuis long-tems d'unir les états de Minos à l'héritage des Ptolémée et dedonner des lois à des contrées rendues anciennement célèbres par de grands souvenirs, le Pacha rassemble avec activité les soldats qu'il avait disséminés sur le littoral de la Méditerrannée ; il diminue les garnisons de Damiette et de Rosette, pour former le corps de douze milles hommes que commande Ibrahim-Pacha, chargé par lui de prendre possession des nouveaux domaines que lui adjuge le sultan Mahmoud. Les vaisseaux de guerre ou de transport qui doivent porter cette armée expéditionnaire à Candie attendaient le 15 Septembre, dans le port d'Alexandrie, l'ordre du pacha pour mettre à la voile. Les troupes devront reprendre les positions qu'occupent les soldats de la Grèce ; et, après la conquête de ces places, Ibrahim-Pacha en confiera la garde aux troupes turques stationnées en ce moment dans l'île, et qui devront être remplacées par les soldats égyptiens dans toutes les garnisons qu'elles occupent aujourd'hi.

Il paraît que Méhémet-Ali ne se propose de descendre dans l'île que quand tous les changemens civils et militaires commandés par la prudence auront été opérés par son fils, et qu'il sera sûr de toutes les troupes que le sultan Mahmoud a réunies sous son commandement, au moment où ce vice-roi s'y attendait le moins.

L'atroce trahison du grand-visir en Albanie commande ces précautions à Méhémet-Ali, et doit lui inspirer cette défiance. Les sultans et tomans savent embellir les avenues des cachots qu'ils destinent à leurs victimes ; ils dorent souvent les chaines qu'ils leur préparent.

Puisqu'il a su éviter le piège qui lui est tendu, Mehemet-Ali va acquérir une plus grande puissance par l'extension du territoire sur lequel il est appelé à régner, et les hommes d'état qui le connaissent croient qu'il marchera aujourd'hui plus vite et plus sûrement à l'indépendance de l'Egypte, tant redoutée par la Porte.

COMMERCIAL.

☞ Afin de laisser plus de place à nos avis de commerce, nous avons renvoyé à la quatrième page les tableaux qui accompagnent les remarques suivantes:

Extrait du New-Orleans Price-Current du samedi 11 décembre.

Le Mississipi est toujours bas, et le temps favorable aux affaires du dehors. Le 7, nous avons eu un véritable orage, et la pluie est tombée à torrens. Quelques navires ont été très-incommodés durant le vent, et ont éprouvé quelques avaries.

COTON.—Arrivé depuis le 3 du courant, de la Louisiane et du Mississipi 10,570 balles, du Nord Alabama et du Tennessee 379, de l'autre côte du lac Pontchartrain 443; en tout 11,392. Expédié en même temps, pour Bordeaux 200 balles, Amsterdam 146, N.-York 185, Boston 1796, Philadelphie 56, Baltimore 97, Portsmouth (N. H.) 904; en tout 3,384 balles, ce qui fait une augmentation de 8,008, et nous laisse un approvisionnement de 32,479 balles, y compris tout ce qui est embarqué sur les navires non expédiés depuis le 9 du courant. Les demandes n'ont pas diminué, et on estime que non moins de 10,000 balles, Louisiane et Mississipi, ont été vendues depuis notre dernier rapport, assez généralement à une réduction de ¼ cent sur les qualités moyennes, qui sont abondance ; les *choix* et les *inférieurs* sont très-rares. Il nous est enfin arrivé quelques balles de Tennessee, et il s'en est fait quelques petites ventes. Nous ne connaissons d'ailleurs aucunes particularités à cet égard et nous omettons pour le moment toute espèce de cotation. D'après les dernières ventes, nous cotons ainsi les Louisiane et Mississipi :

Ordinaire - - - - - - - - -	8¾ @ 9	Rare
Moyen - - - - - - - - - -	9¼ à 9½	Bonne dem.
Beau - - - - - - - - - -	9¾ à 10	bonnes dem.
Bon à beau - - -	10¼	Bonnes deman.
Bon à fin - - -	10¾ @ 11	

SUCRE, *sur les habitations.*—Les demandes, sans être extraordinaires, sont bonnes, et les ventes se multipliaient autant qu'on pouvait s'y attendre, les eaux basses des rivières du haut pays ayant sur cet article une influence préjudiciable. Des recoltes de la meilleure qualité se vendent à 5¼ cents, et quoique quelques uns demandent encore 5½, nous n'avons après cette semaine aucune vente considérable à ce prix. Expédié cette semaine, 2,257 hds. et 91 bls.

MELASSE.—Il s'en est fait des achats considérables cette semaine, au dessus de la ville, aux anciennes cotes, 16 cents. Expédié depuis le 3 du courant, 138 hds. et 322 bls.

TABAC.—La seule vente de cette semaine elle celle d'un lot de 10 hds., de qualité très-supérieure, à 5 cents. Nous continuons nos cotes précédentes, le marché n'ayant éprouvé aucun changement. Expédié cette semaine, pour Bordeaux 200 hds., Amsterdam 381, Cadix 175, New-York 167, Philadelphie 52, Portsmouth (N. H.) 73; en tout 1318 hds.

FARINE.—Les dernières ventes se sont faites à $6 le bll., et dans le même tems, le tout ou la plus grande partie des existences, aurait pu être vendue à $5, 50. Hier matin, les détenteurs tenaient ferme à $7, mais jusqu'à présent il n'y a rien eu de fait.

SAIN-DOUX.—Les existences suffisent aux demandes, et cet article languit à nos cotes, qui sont, pour le *frais* 8 cents, et le *rancit* 7½, d'après ventes.

PORC.—Il n'y en a point en première main ; les détaillants en ont quelques petites quantités.

WHISKEY.—Il est rare et se trouve entre peu de mains. Nous cotons de petites ventes à 37½ cents le gallon.

JAMBON.—Il y en a eu un arrivage cette semaine, de 28 hds., et cet article est très rare et en demandes.

TOILE D'EMBALLAGE.—Il n'y en a que peu ou point de bonne qualité au marché, et ce qu'il s'en trouve se maintient aux précédentes cotes.

CORDE D'EMBALLAGE.—Point d'arrivage. On a offert 8 cents la livre, d'une quantité considérable, et ce prix a été refusé. Cet article est rare et on en a besoin.

FOURRURES & PELLETERIES.—Il y en a peu en marché. Le peu qui arrive est expédié pour le Nord.

SAVON, *du Nord.*—En abondance, et il languit ; on peut avoir du No. 1 à moins de 6½ cts., taux auquel nous cotons celui des manufactures de cette ville. Le No. 2 se tient de 4½ à 5 cents, et s'est vendu ce prix à l'encan.

BLANC DE BALEINE.—Il paraît avoir diminué en prix et en demandes. Nous cotons d'après les dernières ventes: Nantucket, 300 caisses à 25½ cents, et New-Bedford 26 cents.

FRUIT,—*raisin.* Nous n'avons appris aucune vente au dessous des précédentes cotes, que nous maintenons.

TOILE DE RUSSIE.. La *brune* est en abondance, $9, 50 à 10, d'après ventes. La *blanche* est rare, à $12.

POISSON SEC, *maquereaux.*—Rien de nouveau depuis notre dernier rapport, qui doive nous faire altérer nos cotes. Nos. 1 et 2 sont très-rares, et quoiqu'il y en ait beaucoup du No. 3, il se vend dans les magasins de $3, 25 à $3, 50. La morue s'écoule lentement aux cotes, $1, 37½ la caisse. Il n'y a pas de harengs en marché.

PLOMB.—Une partie considérable des existences est limitée à $3, 50 les cent livres. La dernière vente de cette semaine s'est faite à $3, 25, pour 700 saumons; nous n'avons pas appris qu'il s'en soit vendu davantage. Arrivé cette semaine, 1725 saumons.

RIZ.—Par le navire *Vesper*, cap. Jacques, arrivé hier de Charleston, le marché a reçu un nouvel approvisionnement de 270 bls. Nous n'avons encore appris aucune vente. Précédemment, les dernières ventes de première main étaient de 3½ à 3¾ cents. Le riz de la Louisiane se vend à ce prix à bord des pirogues.

CHAUX DE THOMASTON.—Il y en a eu un autre arrivage de 900 bques. cette semaine ; on en demande $1, 25, et lors de nos dernières informations cette quantité n'était pas vendue. Il y en a peu à bord des navires, mais beaucoup en magasin. Nous continuons nos cotes précédentes, de $1, 25 la bque.

SEL, *de Liverpool, en sac.*—Le dernier arrivage, de 100 sacs, a été vendu à $2. Il y avait dans ce lot 300 sacs commun, et 100 fin.

FOIN.—Le prix est toujours le même en prenant la cargaison, 75 cents les 100 liv., mais les détaillants demandent plus que la semaine passée.

CHANGE.—Il s'est vendu des lettres sur Londres à 4½ pr. cent, et nous cotons 4½ à 6, terme moyen de la totalité des transactions. Il se fait peu de chose sur la France, et nous ne changeons point le taux annoncé précédemment, 5 f. 30c. Nous continuons également celui du change sur les villes du Nord.

FRET.—Il n'y a pas eu de changement depuis la semaine passée. On recherche beaucoup les petits navires, pour porter du sucre le long de la côte, et ils obtiennent les prix notés, qui varient du plus au moins, selon la distance au-dessus ou au-dessous de la ville.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Missouri, Rogers, Philadelphie, Cap.
Navire Liverpool, Dickson, Liverpool, H. Oxnard.
Navire Crescent, Halley, Havre, J Ogden & co.
Brick Navarino, Wéeks, N.-York, Cap.
Brick William, Taylor, Tabasco, L H Gale.
Brick Favorite, Clark, Providence, Capitaine.
Brick Victoria, Salvi, Vera Cruz, S Cucullu.
Goël. Splendid, Day, Mobile, Capit.

ARRIVÉS.

Navire Mars, Clapperton, Greenock par la voie de St. Thomas, à Dennistoun & co.—Le Porpoise, en descendant avec le Dumfrics, a frappé ce navire contre le Mars et leur a occasionné des avaries ; le Dumfrics a été ramené pour être réparé.

Navire General Putnam, M'Kown, de New-York, au capitaine.

Navire Win. & John, Jourdan, New-York, avec un chargement.

Navire Woodbury, du Boston, avec un chargement.

Navire Hermitage, de huit milles au-dessous du Détour.

Brick Russian, Rider, d'Amsterdam, à Cockayne, Watts & co. avec genièvre, meules &c.

Brick Gén. Jackson, Bradley, Mobile sur lest.

Brick Bonaventura, Mercada, de la Havane, sur lest.

Brick Vernon, Durrell, de Boston, au capitaine, sur lest. Il est entré à la passe S E samedi matin à 9 heures. Il y avait le navire Warren, de Boston.

Brick Attakapas, Allen, de Philadelphie.

Brick Envery, Blackler, de Boston.

Brick Gleaner, Bourne, de Charleston au capt.

Goël. Hope, Burdick, de la Havane, à L H Gale, avec des fruits et du cuivre.

Goel. William, Etchberger, de la Havane.

Goel. Spica, Rowlans, d'Apalachicola, avec 10 bales coton à G A Phelps & co.

Bateau de remorque Livingston, Huddleston, de la passe du S. O., ayant mis en mer le navire Talma et la goël. Luciana—il a amené dans le port le navire John Linton. Il est parti de la barre hier à onze heures du matin un navire anglais et un brick entrent en dehors ; passé en rivière, le brick Envoy.

Navire Mageobat John Linton, Wibray, le N. York, à Barstow et Adams, avec un chargement assorti. (Pour les noms des consignataires, voyez la page anglaise.

Navire Charles Wharton, Yorke, de Liverpool, avec un chargement assorti.

Bateau-à-vapeur Trenton, Hart, de la Trinité avec du coton, du bœuf et du suif à divers.

Bateau-à-vapeur Opelousas, Sheridan, de Bâton-Rouge, avec du coton, du sucre et de la melasse à divers.

Bateau-à-vapeur Planet, Butler, Louisville, avec du coton, de la graisse, 60 esclaves &c. à T Toby, A Fisk & co. et autres.

Bateau-à-vapeur Integrity, Lafontaine, d'Iberville, avec du sucre et de la melasse.

Une goëlette et trois pirogues de la côte, avec du sucre et de la melasse.

Théatre d'Orléans.

MARDI, 14 DÉCEMBRE 1830.

Le Maçon,

Opera en 3 actes, paroles de Scribe et G. Delavigne, musique d'Auber.

SUIVI DE

UNE VISITE A BEDLAM,

Vaudeville en un acte par Scribe.

Incessamment—LE COMTE ORY, opéra.

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.

MERCREDI 15 Décembre 1830.

Grand Bal Paré.

Prix d'entrée, cavalier $1.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. ☞ Les cavaliers trouveront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux.

13 décembre—3

AVIS AUX JEUNES PERSONNES A MARIER.

TOUTE jeune personne ou veuve désirant s'engager par les liens du mariage à quelqu'un qui lui fut un compagnon et un protecteur pendant sa vie, condition désirable et presque necessaire: et qui possédât une fortune suffisante pour lui procurer un genre de vie à son gre, ou qui en valût elle même autant pour établir dans un genre de commerce honnête l'homme de son choix, pourra s'adresser, par la poste, à "William Henry;" il se chargera de lui procurer la connaissance d'un jeune homme de 23 ans, fréquentant les sociétés les plus estimables, d'un caractère aimable, et d'une moralité et d'une conduite irreprochables, et qui peut justement prétendre à la confiance et à l'estime générale. La personne susnommée s'engage sur l'honneur à garder le secret sur toute espèce de communications. 3 déc—3

A VENDRE par le soussigné à un prix modéré, les articles suivans, reçus par le navire *Pagoda*, du Havre, et ayant droit au *drawback*; et convenables aux marchés mexicains, savoir :

Dix balles Drap de Elbeuf, couleurs assorties, deux balles Mouchoirs imprimes, indiennes ; une caisse d'Alpine noire; une caisse dito diverses couleurs; un caisse Satin noir et autres couleurs; une caisse Satin; une do. Levantine; une do. Rubans; une do. Mousseline; une do. Mouchoirs coton; et 10 do. Soie à coudre, couleurs assorties.

Plus : Environ 80 bagriques bon vieux VIN de Bordeaux, depuis un an dans le pays; 30 surons TABAC de la Havane.

BAPTISTE AZARETO,
13 déc—3 Rue Jefferson, No. 14.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

D'UN commun accord entre les parties, la société ci-devant existante entre *Christophe Lucier & Alexis Lefrançois*, est dissoute ; les personnes qui doivent à la dite société, sont priées de régler avec Mr. C. Lucier, chargé de la liquidation, et celles à qui la même raison doit, seront soldées par lui.

ALEXIS LEFRANÇOIS,
CHRISTOPHE LUCIER.

Magasin du l'autre coté du fleuve, vis-à-vis le Ferry. 13 déc.—3

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE
DES
NATCHITOCHES.

(22ème. CLASSE DE 1830.)

Le tirage aura lieu le Samedi 25 Décembre.

Prospectus:

GROS LOT,

10,000 Piastres!!!!

PRIX DES BILLETS.

BILLETS ENTIERS..... $ 4
DEMI BILLETS..... 2
QUARTS DE BILLETS..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demi et quart en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
13 déc. *Directeur.*

LES soussignés feront des avances libérales sur des consignations de sucres ou d'autres produits adressées à leurs amis dans les ports de l'Atlantique ; régulièrement sur les cotons adressés à leurs amis d'Europe.

10 déc. T. NICOLET & Co.

STETSON & AVERY ont transporté leur magasin de la rue Royale, No. 67, à la rue du Camp, No. 27. 4 déc

POUR VERA-CRUZ—La goëlette fine voilière GENERAL GEDDES, cap. Hague, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera expédiée sans delai.—Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou bien à J. W. ZACHARIM & Co.

11 dec.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick fin voilier espagnol PRIMERO DE MAHON, Capitaine Vincent, fera voile pour le dit port samedi prochain ayant les deux tiers de sa cargaison engagé. Pour fret du reste ou passage ayant de emmenagemens, s'adresser à bord, ou à

11 dec.—3. J. PRATS, No. 52 rue St.-Anne.

POUR TAMPICO & VERA-CRUZ.

La goëlette fine voilière ALTAMIRA, dite *le Jackson*, cap. F. Pilond, sera prete à prendre du fret et des passagers pour les ports ci-dessus, le 10 du courant. Elle a de bons emménagemens. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou à VICTOR DE LA COVA

9 déc.—3 Rue St. Louis, No. 46.

POUR BOSTON.

Le beau brick fin voilier BALTIC, capitaine Bradford, ayant la moitié de son chargement engagé, partira sous le plus bref delai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Toulouse, ou à

STETSON & AVERY.

7 déc rue du Camp No. 27

DEMANDE

D'un navire de 250 à 300 tonx. pour l'Europe. S'adresser à

STETSON & AVERY,

4 déc Rue du Camp, No. 27.

A FRETER.

La goëlette DART, capit. Adams; est prête à recevoir un chargement, et est, sous tous les rapports, un superbe batiment. On préférerait un frêt pour les Attakapas ou pour l'Appalachicola. Elle peut admettre 500 barils dans sa cale, ou l'équivalent. Elle est fine voilière et tire peu d'eau. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord.

26 nov THOMSON & GRANT.

A FRETER.

Le beau brick neuf AVIS, enregistre A, No. 1, double, cloué et cheville en cuivre. S'adresser à

25 nov THEO. NICOLET & CO.

A LOUER, A BON MARCHÉ.

Jusqu'au 1er. d'Octobre prochain, le Magasin ci-devant occupé par feu Calvin Porter, No. 19, rue de la Levée, convenable pour tout des comestibles ou des marchandises en entrepot. S'adresser à

11 déc LEE, WALTON & Co.

DES avances libérales seront faites sur des envois de Sucre, Melasse et Coton pour New-York. S'adresser à

THOMSON & GRANT.

11 déc No. 39, rue de la Levée

E PLURIBUS UNUM

DUPRÉ,
COIFFEUR DE PARIS,

OFFRE respectueusement ses services aux dames de cette ville pour tout ce qui concerne son état. Il a un grand assortiment de coiffures dans tous les genres et dans tout ce qu'il y a de plus nouveau à Paris et à Londres. Ayant quitté momentanément son établissement de New-York, pour venir passer la saison des bals à la Nouvelle-Orléans, il peut assurer les dames qui voudront bien l'honnorer de leur confiance, qu'elles trouveront chez lui, dans tous les temps, exactitude, et les attentions les plus recherchées. Connu avantageusement à Paris, à Londres, et dans toutes les principales villes des Etats-Unis, il espère obtenir également le suffrage du beau sexe de la Louisiane.

Sa demeure est rue Royale, No. 197, entre celles St. Pierre et Orleans, où il se propose de faire des leçons pour la coiffure et la coupe des cheveux dans le dernier genre. 11 déc—6m.

CANIFS. RASOIRS ET CISEAUX.

PENKNIVES,

RAZORS.

A. ROMAIN,
RUE DE CHARTRES, N°. 97.

A reçu par le navire Helvétia en addition des marchandises reçues par le Bolivar, les articles suivants qu'il offre à vendre en gros comme en detail.

Eau de Cologne en forme de flacons variés,
Pommades en pot et en bâton,
Crême d'Amande, Savon do.,
Extrait d'odeur en formes très variées,
Huile Antique de Macassar et autres,
Savonnettes transparentes assorties,
Brosseries de toutes espèces,
Fausses-queues, Perruques pour hommes et femmes,
Fleurs artificielles pour coiffures, dans le dernier goût,
Cola pour homme, à la mode,
Bretelles, Bas de soie, Gants de chevreaux,
Peignes a naux, à retaper, &c. &c.,
Aussi :—Quelques jolis bustes de femme,
Razoirs de Rogers et de Paris,
Canifs, Ciseaux, etc. etc. 11 déc.—3

ON a besoin de dix ou douze NEGRES à louer, par mois, à la presse à coton de H. Rillieux. S'adresser à L. M. Reynaud, encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas.

10 décembre—3

Squif trouvé.

DIMANCHE 5 courant, il a été arrêté sur le fleuve un ESQUIF en dérive; il sera remis a qui le réclamera, le désignera, en prouvera la propriété, et paiera les frais du présent avis et de sauvetage. S'adresser à l'encoignure des rues du Camp et Julie. 10 déc—3

PLOMB EN SAUMON, a vendre sur la Levée par [9 dec.] J. MAGER.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitants qui veulent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser à

9 déc. J. MAGER.

LE soussigné, curateur de la succession de Charles Guichard, prie les personnes qui ont quelques reclamations à faire contre ladite succession, de vouloir bien les lui présenter.

9 déc.—3 GALLIEN PREVAL.

TRAITES sur Paris, Boston, New-York et Philadelphie, à vendre par

[9 déc.] H. PERRET & CHARBONNET.

DOUVES.—Les soussignés ont constamment à vendre des Douves de Pipe, de la meilleure qualité.

M. S. ISRAEL & Co.
rue Toulouse, entre Bienville et
7 déc—6 Chartres, No. 40

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGUEZ.

(Chez lequel se trouvera déposé l'inventaire de l'établissement.)

LE 27 DÉCEMBRE prochain, il sera vendu à la bourse de Hewlett, à 4 heures précises, pour dissolution de société, la FABRIQUE DE TABAC ET DE CHOCOLAT ayant appartenu ci-devant à feu JEAN QUESSART, et située *rue Ste.-Anne No. 57.*

Cet établissement est trop connu pour avoir besoin de grands détails, on se bornera à dire que les derniers propriétaires ont remis à neuf tous les ustensiles de ces fabriques qui avaient besoin de réparations, consistant principalement en *MOULINS* à tabac avec leurs pilons, 1 *BLUTEAU* garni de ses trois cylindres, un autre neuf garni aussi de ses cylindres, plusieurs tamis, cinq trietracs dont deux tout neufs, arrivant de France, ainsi que deux tamis très-fins, articles impossible à se procurer dans ce pays; quantité de *jarres, boucauts, barils, rafraichissoirs*, enfin toute espèce d'ustensiles convenables aux dites fabriques beaucoup trop longs à détailler ici.

DE PLUS—UN MOULIN EN FER à cylindre, posé sur un fourneau pour faire le chocolat, un autre fourneau pour préparer le cacao. Les magasins sont en ce moment bien approvisionnés de tabac de la meilleure qualité, en poudre, en carrottes et en cigarres ; en chocolat, beurre de cacao &c. remède véritable du Dr. LE ROY, reçu de France de chez Mr. Cottin.

TERMES :—6, 12 & 18 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs.

Et le 30 du même mois, il sera aussi offert en vente aux mêmes termes et conditions :

1°. Le service pour l'espace d'une année du nègre nommé Benjamin, fabricant de tabac et de chocolat du dit établissement. Il est élève de feu Mr. Quessart, et s'occupe depuis vingt ans des travaux du magasin.

2°. Le nègre Uana, surnommé John, âgé de 34 ans un peu tonnelier, employé aux travaux du magasin depuis onze mois.

3°. Chery, n